



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

Affaire 10-190826

Bonifications au titre du Programme Pluriannuel d'Interventions Foncières 2024-2028 de l'EPF Réunion – identification des sites et projets d'équipements bénéficiant de la mesure 9 relative au bonus « friche urbaine »

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 13 août 2026 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 21

Absents : 04

Procurations : 04

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : MAURER Mhedi



LE MAIRE,

Johnny PAYET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 AOÛT 2026

L'an deux mille vingt-six le DIX-NEUF AOÛT à DIX-HUIT HEURES ET TROIS MINUTES le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :

PAYET Johnny Maire
FAUSTIN Jean Yves 1^{er} adjoint
IGOUE Sabine 2^{ème} adjointe
DAMOUR Jean Claude 3^{ème} adjoint
THIBURCE Héliette 4^{ème} adjointe
RIVIERE Alain 5^{ème} adjoint
DALLEAU Gina 6^{ème} adjointe
MOGALIA Mélissa 8^{ème} adjointe
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale
JULIE Willy Conseiller Municipal
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale
FOSSY Bernard Conseiller Municipal
LAURET Blandine Conseillère Municipale
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale

ABSENT(S) :

ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roseline Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal

PROCURATION(S) :

PAYET Mickael 7^{ème} adjoint à PAYET Johnny
ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale à DAMOUR Jean Claude
JULIE Willy Conseiller Municipal à LEFLEM Bernard
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale à
MOGALIA Mélissa

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20260819-DCM10-190826-DE
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de réception préfecture : 20/08/2026

Publicité faite le 21 août 2026

Affaire 10-190826

Bonifications au titre du Programme Pluriannuel d'Interventions Foncières 2024-2028 de l'EPF Réunion – identification des sites et projets d'équipements bénéficiant de la mesure 9 relative au bonus « friche urbaine »

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'Établissement Public Foncier de La Réunion (EPFR) assure le portage foncier et financier de diverses emprises foncières pour le compte de la Collectivité, en vue de la réalisation d'équipements publics.

Dans le cadre de son Programme Pluriannuel d'Interventions Foncières (PPIF) pour la période 2024-2028, modifié lors du Conseil d'administration en date du 5 décembre 2025, l'EPFR prévoit de nouvelles mesures d'accompagnement au profit des collectivités pour la réalisation d'équipements publics. Ces bonifications foncières, dont le montant peut atteindre jusqu'à 50 % du prix d'acquisition du bien, s'appliquent à l'ensemble du stock foncier ainsi qu'aux futures acquisitions réalisées jusqu'au 31 décembre 2028, à l'exclusion des réserves foncières.

La moitié du montant de cette aide au profit des collectivités est mobilisable immédiatement sous la forme d'un acompte, permettant notamment de financer les études préalables aux projets envisagés par la commune de La Plaine-des-Palmistes sur lesdites parcelles.

A titre indicatif, le montant prévisionnel total des subventions s'élève à 637 500,00 €, avec un acompte de trésorerie versé à la commune de 318 750,00 € sur engagement de la collectivité de réaliser le projet. En cas de validation de cette démarche, la livraison des projets devra intervenir au plus tard 4 ans après la rétrocession des biens sous peine de devoir effectuer le remboursement du montant de l'acompte.

En ce sens, est soumise à l'assemblée la liste ci-après des biens dont le portage foncier et financier est assuré par l'EPFR, pour lesquels il est proposé de solliciter les bonifications foncières (page suivante) :

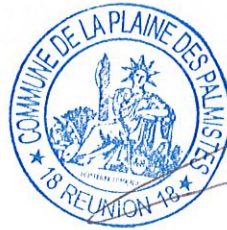
Réf cadastrale	Superficie (en m²)	Valeur d'Achat (en €)	Différé	Destination générale de la convention	Mesure de bonification	Prévisionnel bonification	Prévisionnel	Destination précise
AT 426-429	0ha10a19ca	110 000,00 €	(2 ans)	Equipement public	Mesure 10 - 30 %	33 000,00 €		Aménagement d'un carrefour: Création d'un giratoire
AK 23	0ha06a47ca	60 000,00 €	(4 ans)	Equipement public	Mesure 9 - 40 %	24 000,00 €		Aménagement d'un carrefour: Création d'un giratoire
AK 272	0ha03a53ca	160 000,00 €	(4 ans)	Equipement public	Mesure 9 - 40 %	64 000,00 €		Aménagement d'un carrefour: Création d'un giratoire
AL 594	0ha04a66ca	57 500,00 €	(1 an)	Carrefour routier	Mesure 9 - 40 %	23 000,00 €		Aménagement d'un carrefour: Création d'un giratoire
AD 193	0ha12a07ca	53 000,00 €	(2 ans)	Equipement public (voie de liaison)	Mesure 9 - 40 %	21 200,00 €	5 300,00 €	Création d'une voirie servant de liaison avec l'école primaire Zulmet Pinot
AK 65	0ha09a67ca	125 000,00 €	(4 ans)	Equipement public	Mesure 9 - 40 %	50 000,00 €		Création d'un parking
AK 273	0ha02a04ca	51 000,00 €	(4 ans)	Equipement public	Mesure 9 - 40 %	20 400,00 €	5 100,00 €	Aménagement d'un carrefour: Création d'un giratoire
AK 80	0ha07a96ca	165 000,00 €	(1 an)	Equipement public	Mesure 9 - 40 %	66 000,00 €		Création d'un pôle social: annexe du CCAS
AE 419-619	0ha35a25ca	111 000,00 €	(1 an)	Equipement public	Mesure 9 - 40 %	44 400,00 €	11 100,00 €	Aménagement d'une voie et d'une aire de retournement
AH 198	0ha16a59ca	350 000,00 €	(2 ans)	Equipement public	Mesure 9 - 40 %	140 000,00 €		Aménagement du cœur de ville extension du parc urbain
AP 51	0ha38a90ca	275 000,00 €	(4 ans)	Equipement public (aménagement d'une aire de jeux)	Mesure 9 - 40 %	82 500,00 €	27 500,00 €	Aménagement d'une aire touristique
AM 357	0ha02a80ca	50 000,00 €	(1 an)	Equipement public	Mesure 9 - 40 %	20 000,00 €		Création d'une voirie de liaison entre la rue des Franciscains et la rue du Stade
				Total		588 500,00 €	49 000,00 €	
				Total bonifications prévisionnelles		637 500,00 €		
				Compte prévisionnel		318 750,00 €		

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20260819-DCM10-190826-DE
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de réception préfecture : 20/08/2026

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres de l'assemblée ayant un intérêt direct ou indirect à cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **APPROUVE** la liste des biens pour lesquels la commune de La Plaine-des-Palmistes sollicite les bonifications du PPIF (Programme Pluriannuel d'Interventions Foncières) 2024-2028 de l'EPFR, au titre de la mesure 9 relative au bonus "friche urbaine" relative à la réalisation d'équipements publics,
- **AUTORISE** le Maire ou, en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

[Signature]
Johnny PAYET